



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Parc naturel régional du Luberon

Et si l'on jardinait sans polluer ?

Les techniques de jardinage au naturel existent et fonctionnent

Panorama de l'opération « Jardiner au naturel »

Objet de l'opération

Les pesticides chimiques représentent un risque pour :

- **notre santé** : augmentation des risques de certains cancers ou de maladies;
- **notre environnement** : pollution des rivières et des nappes phréatiques;
- et **une menace pour la biodiversité** : fragilisation des insectes auxiliaires, comme les abeilles.

Les particuliers sont souvent désinformés par la publicité, le marketing et parfois mal conseillés sur les lieux de vente. Ils utilisent également, sans précaution, les produits phytosanitaires. Depuis 2010, le Parc naturel régional du Luberon conduit l'opération « Jardiner au naturel » dont l'objectif est de travailler directement avec les jardinerie, afin de sensibiliser le grand public au danger des pesticides chimiques et promouvoir des solutions de jardinage au naturel.

En 2010 et 2011, une charte d'engagement a été signée entre le Parc du Luberon et 15 jardinerie.



Méthode

Le Parc du Luberon a formé les vendeurs de ces jardinerie aux risques des pesticides et aux techniques de jardinage au naturel.

Les outils de communication

- Logo et affiches



- Un livret « Jardiner sans pesticides » tiré à 40 000 exemplaires



- Des réglottes rouges et vertes présentes dans les rayons



- 9 jardifiches et leur présentoir



Le saviez-vous ?

62 700 tonnes par an! La France est le 1^{er} consommateur de pesticides en Europe, le 4^e au niveau mondial.

Les utilisations en zones non agricoles sont responsables d'environ 30% de la pollution des eaux par les pesticides.

Un seul gramme de pesticides peut polluer 10 000 m³ d'eau!

Témoignages des responsables des jardineries

engagées dans l'opération « Jardiner au naturel »

Mr. BRICOLAGE
Apt



Emmanuel

Depuis le début de l'opération « Jardiner au naturel », on a agrandi notre rayon avec de nouveaux fournisseurs engagés dans les produits biologiques. On continue à étoffer notre gamme dans ce sens.

Les gens sont de plus en plus sensibles à la question environnementale et nous questionnent. Ils demandent plus d'informations, sont plus curieux, plus attentifs.

Nous avons déjà supprimé des box de désherbants au glyphosate.

Nous proposons également à notre clientèle du matériel alternatif, comme le désherbeur thermique à gaz ou le désherbeur électrique.

Les jardifiches sont appréciées de la clientèle comme le livret sur le jardinage au naturel.

Nos vendeurs freinent la vente de produits chimiques et orientent notre clientèle en premier lieu sur les produits naturels.

GAMM VERT
Pertuis



Maria

S'agissant des outils de communication, les jardifiches sont très demandées par notre clientèle. Nous avons de plus en plus de demandes pour l'achat de désherbeur thermique, qu'il soit électrique ou à gaz.

Mais bien souvent, les gens viennent trop tard. Ils veulent un produit rapidement efficace.

On essaye à chaque fois de bien les conseiller et de les orienter vers un produit alternatif mentionné dans la charte « Jardiner au naturel ».

Il manque également de publicité auprès du grand public pour alerter les jardiniers amateurs sur le danger des pesticides chimiques, car beaucoup encore pratiquent le surdosage.

WELDOM
Cavaillon



Christophe

Cette opération aide les clients à recevoir le bon conseil pour mieux jardiner. Cela aide également les jardiniers à ne pas surdoser les produits.

On note une progression des ventes de désherbeurs thermiques à gaz ainsi que du paillage.

Nous constatons une réelle prise de conscience des jardiniers et un changement de pratiques au niveau du jardinage.

BRICORAMA
La Brillanne



Philippe

Je conseille toujours les clients afin qu'ils appliquent le bon dosage au bon moment. J'oriente également ma clientèle vers des produits de traitements naturels.

J'ai trouvé la formation du Parc du Luberon très intéressante et souhaite continuer cette opération.

BOTANIC Robin Jardin
Manosque



Rémy

Cette opération constitue pour notre jardinerie un argument supplémentaire, pour la vente.

Notre jardinerie est depuis plusieurs années déjà engagée dans cette démarche du jardinage au naturel, sans produit chimique.

Cette opération constitue un plus pour nous. Les jardifiches sont indispensables.

La formation est également importante tout comme le livret « Jardiner sans pesticides ».

On a depuis peu développé la vente de pièges et de phéromones.

Le client recherche le produit et vient chercher un conseil auprès de nos vendeurs.

Mr. BRICOLAGE
Pertuis



Julien

Nous avons encore beaucoup de demandes pour les produits phytosanitaires chimiques, mais les gens souvent nous demandent de les conseiller, et les étiquettes rouges et vertes de l'opération placées sur le rayon nous aident à bien les orienter.

Nous avons également de nombreuses demandes sur les désherbeurs thermiques.

Les jardifiches intéressent notre clientèle.

BRICOMARCHÉ
Gargas



Philippe

Dans le cadre de cette opération, chaque année, nous développons notre gamme de produits naturels « à la place » des solutions chimiques.

Au fil des ans, notre rayon se transforme. Nous avons désormais une gamme étoffée de produits de traitements naturels.

Les autres magasins qui participent à cette opération sont :

- Appy, Roussillon • Ets Vial, Cavaillon
- Graine de Jardin, Robion • Graineterie du Quai, Apt
- CAPL, Apt • Gamm vert, Manosque
- Pépinières Escoffier, Cheval-Blanc



Solutions de jardinage au naturel

1 Désherber et éviter les plantes indésirables :

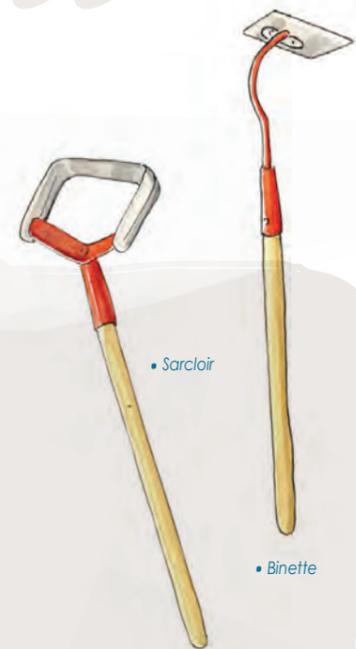
- paillis,
- plantes couvre-sol,
- binette,
- désherbeur thermique...

2 Prévenir les maladies et entretenir la croissance saine des plantes :

- engrais verts,
- amendements organiques,
- fongicides naturels comme le cuivre ou le soufre

3 Contrôler et éliminer les ravageurs :

- pièges à phéromones,
- pyréthre, ferramol...





Évolution réglementaire

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte restreint pour les collectivités et les particuliers l'usage des produits phytosanitaires.

Ainsi, pour les particuliers et les jardiniers amateurs, la vente en libre-service de produits phytosanitaires, comme les désherbants, sera interdite à compter du 1^{er} janvier 2017. **À compter du 1^{er} janvier 2019, l'interdiction de vente de ces produits aux particuliers sera totale.**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CRÉISSANCE VERTE



Résultat de l'opération

- Une opération « client mystère » a confirmé que les vendeurs des jardinerie signataires préconisent en priorité à leurs clients des solutions naturelles.
- Cette opération dispose d'outils de communication bien adaptés aux jardinerie.
- Augmentation de la gamme de produits naturels au détriment des pesticides.

Conclusion

- Une opération transposable sur de nombreux territoires, qui nécessite un accompagnement régulier des jardinerie pour développer la vente des solutions de jardinage au naturel.
- Une opération innovante qui devance les évolutions réglementaires, vers un jardinage plus naturel sans pesticide chimique.



Maison du Parc
60, place Jean Jaurès 84404 Apt Cedex
Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr
Contact : Nicolas Bouedec • Service écologie urbaine
Tél. 04 90 04 42 20 • nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

